Espaces verts

Commune de Retiers

> La gestion différenciée

La Commune est engagée sur certains espaces verts vers une gestion plus responsable : la gestion différenciée.

En quoi cela consiste-t-il?

Il s'agit d'adapter le traitement de certains espaces en fonction de leurs lieux et de leur rapport avec la population : usage, fréquentation...

C'est une démarche nationale dans laquelle s'inscrivent de nombreuses communes.

A ce jour, 7 zones sont concernées sur Retiers. Elles feront l'objet d'une à deux tontes annuelles avec néanmoins une tonte régulière des abords et passages de circulation.

Pourquoi ce dispositif?

Pour une gestion responsable de l'environnement avec pour objectifs :
- D'améliorer la biodiversité
- D'optimiser l'utilisation de moyens humains et matériels dédiés à l'entretien de ces espaces.